



ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DE JUIN 2021

Texte pour l'interpellation des candidats

« A la veille des élections régionales et départementales c'est le moment de faire des propositions pour faire émerger dans les territoires des politiques favorables à la construction d'une culture de la Paix et de la non-violence et d'une économie pour la Paix »

A- Conséquences d'orientations politiques

« Les territoires régionaux et départementaux ne doivent pas subir les conséquences d'orientations politiques qui considèrent que les dépenses militaires sont un élément de la compétitivité de la France au détriment d'investissements favorables au bien-être des populations ».

Malheureusement, dans de nombreuses régions, l'impact du complexe militaro-industriel est tellement fort - en particulier dans les industries de pointe - que cela constitue un obstacle au développement harmonieux des territoires pour la satisfaction des besoins humains des populations.

Ainsi, en est-il des moyens mis en place dans plusieurs régions pour mettre en œuvre une stratégie de défense nationale basée sur une croissance démesurée des moyens militaires en particulier nucléaires. Ainsi, se développe à travers de nombreux territoires, un complexe « scientifico-militaro-industriel » pour préparer les guerres du futur. En 2017, la Ministre de la Défense avait déjà annoncé lors d'une visite à Brest, la nécessité d'une augmentation du budget militaire afin, entre autres, d'investir 7 milliards d'euros par an pour le renouvellement/modernisation de l'arsenal en armes nucléaires de la France. Ces programmes sont conduits en violation du Traité sur la Non-Prolifération nucléaire (TNP) signé par la France qui prévoit en son article 6 l'élimination des armes nucléaires. Par ailleurs, au nom de l'innovation et de la Cyberdéfense - au-delà de la nécessaire protection de nos réseaux informatiques et de communication contre des cyber-attaques - c'est en fait la guerre de l'espace qui se met en place (ex- guerre des étoiles de Reagan). Ainsi, l'espace qui était auparavant sous la responsabilité du CNES (Centre National d'Etudes Spatiales) un établissement public à caractère industriel et commercial, a été mis sous la tutelle de l'armée de l'air qui devient armée de l'air et de l'Espace. Dans ce contexte, la région Bretagne voit des investissements importants se mettre en place pour le guidage des missiles M51 et la région Aquitaine voit l'OTAN s'implanter à Toulouse pour mieux profiter des technologies et des savoir-faire de cette région en matière aérospatiale.

B- Crise sanitaire et investissements militaires

On aurait pu penser que la crise sanitaire ralentirait les investissements militaires sur l'ensemble du territoire, mais il n'en est rien.

En juin 2020, à partir de la Bretagne et récemment en avril 2021 à Biscarrosse - en pleine pandémie - alors que les moyens manquaient pour soigner une population qui souffrait, le gouvernement a procédé à de nouveaux tests du missile nucléaire M51. Le programme prévoit 16 missiles pour chacun des 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), chaque missile, porteur potentiel de 10 bombes atomiques), a un coût unitaire de 120 millions d'Euros (selon l'Usine nouvelle). Par ailleurs, la loi de finances 2021 adoptée à l'Assemblée Nationale marque une augmentation du budget de la défense permettant d'atteindre 2 % du PIB pour respecter les injonctions de l'OTAN et des USA.

Ce qu'attendent les populations, ce ne sont pas de nouveaux drones, de nouveaux sous-marins, de nouveaux missiles, de nouvelles bombes atomiques pour la guerre de l'espace ou la guerre des étoiles. Elles attendent des moyens pour une véritable sécurité humaine prenant en compte la protection du territoire et les dimensions sanitaire, sociale, environnementale constitutives d'une sécurité humaine. Face à la pandémie et à un dérèglement climatique inquiétant **les populations attendent des investissements et des emplois** pour les hôpitaux publics, la recherche universitaire à objectifs civils et sanitaires, des transports publics économes en énergie carbonées, des activités de recherche-développement et des activités industrielles dans les domaines de l'électronique médicale, de l'industrie médicale et pharmaceutique incapable de réaliser les produits nécessaires, de l'éducation, pour le bien-être des populations, la protection des personnes âgées, la transition écologique **et non 100 milliards d'euros de dépenses en 15 ans pour les armes nucléaires.**

C- Pour une Culture de la Paix et une économie pour la paix

Partout en France, nous pouvons saisir l'occasion des élections départementales et régionales pour contribuer au débat et intervenir pour une Culture de la Paix et une économie pour la paix.

C-1- Outils à disposition

Nous avons pour cela **des outils à notre disposition** à savoir :

- La Charte des Nations Unies qui prévoit en son article 26 que les États ne doivent consacrer qu'un minimum de ressources aux dépenses militaires
- Les droits économiques et sociaux
- Les résolutions des Nations Unies pour une Culture de la Paix (2000) et pour les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Les conclusions de la Conférence de Paris sur le climat
- Les travaux du GIEC etc. En matière de désarmement nucléaire
- 122 États ont adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 un Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (**TIAN**), qui est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Enfin, en France 78 % des Français sont pour que la France s'engage dans le processus de désarmement nucléaire, et 68 % pour qu'elle signe et ratifie le Traité sur

l'Interdiction des Armes Nucléaires. Cette volonté citoyenne collective doit être respectée par les partis politiques et les élus.

C 2- Des actions et des propositions

Nous pouvons agir ensemble, dans le respect de la diversité de nos convictions idéologiques et/ou politiques, en sensibilisant l'opinion publique en permanence, en signant la pétition nationale pour la ratification du TIAN lancée par un collectif de 150 organisations¹, mais aussi en s'adressant aux candidats pour qu'ils s'expriment sur ces questions et fassent connaître leur point de vue².

Les élections régionales et départementales doivent en effet être un moment de débats pour concevoir et proposer partout en France la construction d'une filière pour une économie de paix à travers la promotion de projets s'appuyant sur les atouts et potentiels des territoires ; éolien, fret maritime, valorisation des compétences maritimes, électronique médicale, filières agroalimentaires courtes basées sur une agriculture familiale respectueuse de l'environnement, fret par train, développement de services publics de l'énergie et du transport etc. De tels projets ne peuvent se mettre en place sans que soit pensée et réalisée dans la concertation de tous les acteurs (politiques, économiques, citoyens, militaires) une reconversion-diversification des activités militaires en premier lieu dans le secteur des armes nucléaires. En effet, maintenant que le TIAN est entré en vigueur, c'est dès maintenant que doit être prévue la transition vers un monde sans armes nucléaires.

C-2-a) Des alternatives

Nous pouvons construire des alternatives s'appuyant sur le programme pour une Culture de la Paix adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui demande aux États de réduire leurs dépenses d'armement et d'agir pour une construction politique de la paix en impulsant un développement économique et social juste, durable et solidaire autour de 8 domaines d'action.

***Les 8 domaines d'action pour construire une Culture de la Paix :**

- 1. Renforcer la Culture de la Paix par l'éducation** : Comme l'indique le préambule de l'Unesco : « *Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix...* » Le premier objectif est d'assurer le droit à l'éducation pour tous et notamment pour les filles. Cela passe par la révision des programmes d'enseignement afin de promouvoir des valeurs, des comportements et des modes de vie qui vont dans le sens d'une culture de la paix tels que la résolution pacifique des conflits, le dialogue, la recherche de consensus et la non-violence. Une telle approche éducative devrait par ailleurs être dictée par les objectifs de la culture de la paix.

¹ www.mvtpaix.org/wordpress/petition-pour-un-traite-dinterdiction-des-armes-nucleaires

2. **Promouvoir la paix et la sécurité internationales** : Les acquis de ces dernières années en matière de sécurité humaine et de désarmement - dont les traités concernant les armes nucléaires et le traité contre les mines anti-personnel - devraient nous encourager dans nos efforts en ce qui concerne, par exemple, la négociation de règlements pacifiques des différends, l'élimination de la production et du trafic illicite d'armes, les solutions humanitaires dans les situations de conflit, les initiatives visant à remédier aux problèmes qui surgissent après les conflits.
3. **Promouvoir le respect de tous les droits humains** : Nous devons renforcer la culture de la paix par la réduction des inégalités économiques et sociales, l'éradication de la pauvreté, la sécurité alimentaire durable, la justice sociale, des solutions durables aux problèmes de la dette, l'autonomisation des femmes, des mesures spéciales pour les groupes aux besoins particuliers et la durabilité environnementale.
4. **Promouvoir le développement économique et social durable** : Les droits de l'homme et la culture de la paix sont complémentaires. Lorsque la guerre et la violence prédominent, il est impossible d'assurer les droits de l'homme. De la même façon, sans droits de l'homme, sous toutes leurs formes, il ne peut exister de culture de la paix...
5. **Assurer l'égalité entre les hommes et les femmes** : Nous devons assurer l'égalité entre les hommes et les femmes par la pleine participation des femmes dans la prise de décision économique, sociale et politique, par l'élimination de toutes formes de discrimination et de violence contre les femmes, par l'appui et l'aide aux femmes qui se retrouvent dans le besoin.
6. **Favoriser la participation démocratique** : Parmi les fondations indispensables à la réalisation et au maintien de la paix et de la sécurité figurent des principes, des pratiques et une participation démocratique dans tous les secteurs de la société, un gouvernement et une administration transparents, la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption, les drogues illicites et le blanchiment d'argent...
7. **Développer la compréhension, la tolérance et la solidarité** : Pour abolir les guerres et les conflits violents, il faut transcender et dépasser les images de l'ennemi par la compréhension, la tolérance et la solidarité entre tous les peuples et toutes les cultures. Apprendre de toutes nos différences par le dialogue et l'échange d'informations est un processus qui ne peut être qu'enrichissant...
8. **Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances** La liberté d'information et de la communication et le partage de l'information et des connaissances sont indispensables pour une culture de la paix. En même temps, des mesures doivent être prises pour contrecarrer la promotion de la violence par les médias, y compris par les nouvelles technologies de l'information et de la communication...

C-2-b) Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

L'ONU définit ces objectifs dans les termes suivants « *Les Objectifs de Développement Durable nous donnent la marche à suivre pour parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés, notamment ceux liés à la pauvreté, aux inégalités, au climat, à la dégradation de l'environnement, à la*

prospérité, à la paix et à la justice. Les objectifs sont interconnectés et, pour ne laisser personne de côté, il est important d'atteindre chacun d'entre eux, et chacune de leurs cibles, d'ici à 2030 ». Cliquez sur un objectif spécifique ci-dessous pour en savoir plus :
www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable

C-2-c) Des plans de travail à mettre en œuvre dans les régions et départements

Les divers domaines d'action de la Culture de la Paix ainsi que les Objectifs de Développement Durable peuvent se conjuguer dans la mise en œuvre de projets au plan des départements et en particulier des régions : jumelages citoyens, votes de vœux en faveur du désarmement nucléaire, mise en place de groupes de travail pour anticiper sur la reconversion/diversification des activités militaires liées - en particulier aux armes nucléaires, coopérations décentralisées, programmes d'éducation à la paix et à la non-violence dans les systèmes scolaires et les activités para éducatives et culturelles, plantation d'arbres pour la paix, mise en place de maisons régionales pour une citoyenneté active en faveur de la paix, plan de développements industriels durables, développement des réseaux ferroviaires publics etc.

Il appartient aux citoyens que nous sommes toutes et tous ainsi qu'aux comités du Mouvement de la Paix d'interroger les candidats, de poser publiquement ces questions dans le débat public et de poursuivre les interpellations des élus par la suite.

Les plans de développements régionaux, les contrats de plan Etat/régions qui seront développés avec le soutien de fonds européens comme le FEDER vont mobiliser des sommes considérables, qui seront coordonnés au niveau des Régions en liaison avec les collectivités locales et les institutions locales et régionales telles que les universités par exemple. Il y a là, des moyens considérables qui peuvent être utilisés pour la construction d'une Culture de la Paix et de la non-violence.

Il serait irresponsable pour les élus politiques qui sollicitent nos suffrages, qu'ils ignorent ces propositions et ces possibilités qui permettraient de concrétiser les aspirations des populations.

Le Bureau national du Mouvement de la Paix - 5 juin 2021

Pour rejoindre Le Mouvement de la Paix : adhesion.mvtpaix.org